

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 21, MARS 2026

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 21 Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression
IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO
BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30
E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2026 = 7.918]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieur d'Atakpamé, Dr Ulrich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieur d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama Ninao

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **DE LA SANCTION A L'ACCOMPAGNEMENT : UNE NOUVELLE ERE POUR L'EVALUATION AU TCHAD. ----- 12**
ABDELKERIM BREME IDEKHIM, Université Roi Fayçal (Tchad)
2. **SOUMISSION DE MICHEL HOUELLEBECQ : UNE ÉCRITURE CATÉGORIELLE ----- 33**
AMANI Dieudonné Désiré, Université Alassane Ouattara(Côte d'Ivoire)
3. **CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES EN MILIEU UNIVERSITAIRE A PARTIR DE L'EXEMPLE DE CINQ FACULTES A BAMAKO----- 48**
Dr COULIBALY Abdourahamane, Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (Mali)
Dr DIALLO Issa, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux, Bamako (Mali)
4. **GESTION DES EAUX USEES ISSUES DES TOILETTES ET DEGRADATION DU CADRE DE VIE URBAIN A NIAKARA EN CÔTE D'IVOIRE ----- 66**
GNANKOUEEN Anicet Renaud, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
NAHOUA Yéo Sitiombebin Didier, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
5. **LA PROBLEMATIQUE DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE DANS LA POLITIQUE SANITAIRE COLONIALE AU DAHOMEY (1924-1960) ----- 84**
GNIDEHOUE Arnaud Achille Gbènassou, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
6. **STRATEGIE ENONCIATIVE AU SERVICE DE L'EXPRESSION DE LA SOUVERAINETE DANS LE DISCOURS DE BASSOLMA BAZIÉ A LA 78^E SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES ----- 108**
DAILA Babou, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina-Faso)
7. **L'ETHIQUE DE L'INJURE DANS LA SOCIETE FANG DU GABON. UNE APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE ET PHILOSOPHIQUE ----- 120**
Dr BEH NDONG Flavien, Institut de Recherche des Sciences Humaines(Gabon).

8. **RÉCIDIVE DES MINEURS AYANT CONNU LA PRIVATION DE LIBERTÉ AU CENTRE D'ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE POUR ENFANTS AU TOGO**----- 134
AGLOH Aba Egnonam, Université de Lomé (Togo)
Pr PARI Paboussoum, Université de Lomé (Togo)
9. **L'IMPLICATION DES LEADERS MUSULMANS DANS LA VIE SOCIOPOLITIQUE AU MALI (1992-2020)**----- 150
Dr DEMBELE Adama, Direction nationale d'aménagement du territoire (Burkina-Faso)
Pr DICKO Bréma Ely, Université Yambo Ouologuem de Bamako
10. **LA DÉIXIS DANS *UNE SI LONGUE LETTRE* DE MARIAMA BÂ : ENTRE CLASSIFICATION ET INTERPRÉTATION** ----- 168
COULIBALY Aminata Lidwine, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
11. **LE PATRONYME COMME MARQUEUR DU SOUTIEN PARTISAN EN LIGNE EN CÔTE D'IVOIRE : UNE ANALYSE DE LA SYMBOLIQUE ET DE LA POLARISATION SUR FACEBOOK** ----- 189
COULIBALY Sirabana, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
12. **FEMMES ET POUVOIR DANS *DU SANG POUR UN TRÔNE* DE CHEIK ALIOU NDAO** ----- 208
COULIBALY Aicha Sitiho, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
13. **SAVOIRS ENDOGENES AFRICAINS ET DECOLONISATION DE L'ETHIQUE ENVIRONNEMENTALE** ----- 224
DOUMADINGAR Frédéric, École Normale Supérieur de N'Djamena (Tchad)
VAIDJIKE Dieudonné, Université de N'Djamena (Tchad)
14. **LE DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE DES EPOUX MAJEURS : ENTRE DEVOIR CONJUGAL ET AUTONOMIE PERSONNELLE EN DROITS CIVILS NIGERIEEN ET FRANÇAIS** ----- 243
HAROUNA Zakari Ibrahim, Université de Tahoua (Niger)

- 15. GESTION DES EAUX USÉES, PLUVIALES ET DES DÉCHETS DANS LA VILLE DE KOLDA (SENEGAL) ----- 263**
SECK Henri Marcel, Université Ziguinchor (Sénégal)
DIALLO Ibrahima UASZ, Université Ziguinchor (Sénégal)
FAYE Bonoua, Northeast Agricultural University (Chine)
KOUYATE Mohamadou Moctar Kébé, Université Ziguinchor (Sénégal)
LES NAUFRAGÉS DE L'INTELLIGENCE DE JEAN-MARIE ADIAFFI : ENTRE ANCRAGE IDENTITAIRE IVOIRIEN ET IMAGINAIRE PANAFRICANISTE ----- 282
KOUYATÉ Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
BLÉ Kain Arsène, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 16. LES FONDEMENTS ÉTHIQUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ŒUVRE DE GILBERT HOTTOIS ----- 299**
KOUAME Innocent Kouakou, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 17. SCIENCE CITOYENNE ET LANGUES LOCALES : IMPLIQUER LES COMMUNAUTÉS DANS LA RECHERCHE DURABLE EN CÔTE D'IVOIRE ----- 316**
DAGNOGO Kadohofanan Fatoumata, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 18. LA RESTITUTION DES BIENS CULTURELS : VERS QUEL AVENIR POUR LES BIENS CULTURELS UNE FOIS RENDUS ? CAS DES OBJETS BATABWA ----- 333**
KASEBA Hervé Katolo, Uclouvain-Saint-Louis Bruxelles (Belgique)
Université de Lubumbashi (Congo)
- 19. CRISES SOCIOPOLITIQUES ET BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE FRANCOPHONE ----- 356**
KPODJAHON Kodjovi Jean Marcellin, Université de Lomé (Togo)
AMEZUNYE Kodjo Mensavi, Université de Lomé (Togo)

20. **LE TRANSHUMANISME DANS LA POSTMODERNITE : ENTRE DEFIS ET ENJEUX**----- 371
KOFFI Konan David, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d’Ivoire)
KOUADIO Konan Sylvain, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d’Ivoire)
21. **NUMÉRIQUE ÉDUCATIF DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE DE YAMOOUSSOUKRO : SITUATION DE MISE EN ŒUVRE ET ENJEUX PÉDAGOGIQUES**----- 390
KOFFI Yao Julien, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
22. **TOURISME ET DANSES TRADITIONNELLES DANS LE DÉPARTEMENT DE M’BAHIAKRO (Centre de la Côte d’Ivoire) : ENTRE NÉCESSITÉ DE VALORISATION ET POSITIONNEMENT D’UN PRODUIT D’APPEL TOURISTIQUE** ----- 409
KOUADIO Ekani Frejus, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
N’GORAN Kouame Fulgence, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
DJAH Josué Armand, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
23. **ÖKOKRISEN, IDENTITÄTSWANDEL UND GESELLSCHAFTLICHE ZUKUNFTSENTWÜRFE, AM BEISPIEL VON CHRISTA WOLFS ERZÄHLUNG KASSANDRA** ----- 430
HARAKAWA Massimlawè, Université de Kara (Togo)
DOUTI Boaméman, Université de Lomé (Togo)
24. **PÊCHE ARTISANALE LACUSTRE ET ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES FEMMES D’AYAMÉ DANS LE SUD-EST DE LA CÔTE D’IVOIRE**----- 445
KOUASSI Kouassi Eric, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d’Ivoire)
KOUAMAN Koffi Mouroufié, École Normale Supérieure-Abidjan (Côte d’Ivoire)
ALADJI Soualiho, Université Polytechnique de San Pedro (Côte d’Ivoire)
25. **BEYOND THE CLASSICAL VIEW OF METAPHOR IN *THEIR EYES WERE WATCHING GOD* BY ZORA NEALE HURSTON: A COGNITIVELY CONSTRUCTED APPROACH** ----- 462
KOUASSI Kouamé Firmin, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)

- 26. L'EUTHANASIE ET SON APPLICATION EN AFRIQUE : VERS UN CONFLIT DES VALEURS ? ----- 481**
GOLI Kouassi Yves Romaric, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
- 27. DÉSIR DE GROSSESSE ET VÉCU DE LA MALFORMATION CONGÉNITALE DU BÉBÉ CHEZ LA PRIMIPARE ÂGÉE À YAOUNDÉ 494**
KWENDAHOUA NSANGO Dényse, Université de Maroua (Cameroun)
- 28. GOUVERNANCE MULTI-ACTEURS ET MECANISME DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT URBAIN DANS LA COMMUNE DE MOUNDOU AU TCHAD ----- 510**
DOUMDE Marambaye, Université de Doba,
SOLMEM Diane, Université de Maroua (Cameroun)
- 29. EFFECTIVENESS OF DIRECT WRITTEN CORRECTIVE FEEDBACK IN REDUCING GRAMMAR ERRORS IN EFL LEARNERS' ESSAYS ----- 530**
TRAORE Lobou Fulgence Ismaël, Université Joseph KI-ZERBO
MILLOGO Gérard, Université Lédéa Bernard OUEDRAOGO
- 30. ARTS DU SPECTACLE ET REDYNAMISATION DES MUSÉES EN CÔTE D'IVOIRE : EXEMPLE DU MUSÉE DES CIVILISATIONS ----- 549**
Dr MABA Tagbo Victor, (INSAAC)-Côte d'Ivoire
Dr MEMEL Yooul Silvie, (INSAAC)-Côte d'Ivoire
- 31. LA BONNE GOUVERNANCE EN CÔTE D'IVOIRE : ENTRE RÉFORMES INSTITUTIONNELLES, DÉFIS POLITIQUES ET IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES (1990-2020)----- 567**
MAH Gli Modeste Franck, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte d'Ivoire)
AHORO Moro Jean Martial, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte d'Ivoire)
- 32. MÉDIATION ET CIRCULATION DE LA PRESSE CHRÉTIENNE À LIBREVILLE----- 584**
MEBIAME ZOMO Maixant, Université Omar Bongo

- 33. LE MYTHE FONDATEUR DES RELATIONS A PLAISANTERIE
CIRAŊBA-LOBI----- 603**
Pr SISSAO Alain Joseph, Institut des Sciences des Sociétés (INSS/CNRST),
Burkina Faso
Dr SOULAMA Mandjin Adama, Université Joseph-KI ZERBO (Burkina Faso)
- 34. BESTIAIRE, AFFECTS ET ECRITURE DANS LES FICTIONS
LITTERAIRES D'ALAIN ROBBE-GRILLET ----- 628**
AGUIE Marc, Université Alassane OUATTARA
COYAULT Sylviane, Université Clermont-Auvergne
- 35. PHONOLOGIE LEXICALE DU NANGJERE ----- 641**
MBAIORNOM Kali, Université de Yaoundé I (Cameroun)
- 36. SOUCCÔT ET FÊTE DES IGNAME : QUAND LES RÉCOLTES
DEVIENNENT MÉMOIRE ET IDENTITÉ COLLECTIVE ----- 654**
ANZIAN Mlan Kouakou Pierre, Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest,
Abidjan (Côte d'Ivoire)
- 37. DESCRIPTION CONDENSEE ET PRECISION DU SOCIAL DANS LE
ROMAN GABONAIS----- 673**
MOUNZIEGOU-MOMBO Narcice Wolfgan, Université Omar Bongo (Gabon)
- 38. LE DROIT DES GENS RAWLSIEN ET LA QUESTION DE LA
SOUVERAINETÉ DES PEUPLES----- 692**
OUEDRAOGO Hamado, Université Joseph Ki-ZERBO (Burkina-Faso)
- 39. LA RATIONALITÉ DU PATHOLOGIQUE CHEZ CLAUDE BERNARD - 709**
KONAN Pascal Koffi, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 40. PRATIQUES ANCESTRALES ET CONFLITS FAMILIAUX : UNE
ANALYSE D'UNE VIE HYPOTHEQUÉE D'ANNE-MARIE ADIAFFI ET
FUREURS ET CRIS DE FEMMES D'ANGÈLE RAWIRI----- 728**
SAMSIA Paul, Université de Maroua (Cameroun)
- 41. NIVEAU DE STRESS SCOLAIRE ET RESULTATS DES CANDIDATS A
L'EXAMEN DU BACCALAUREAT DANS LA VILLE DE MARADI (NIGER)
----- 742**
SOUMANA Aboubacar, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

42. **POUR UNE SÉMANTIQUE DU COMPLÉMENT DÉTERMINATIF DANS
LA CARTE D'IDENTITÉ DE JEAN-MARIE ADIAFFI**----- 761
NATAMA Tilado Jérôme, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)
43. **TRAITEMENT STYLISTIQUE DU DISCOURS POLITIQUE EN COTE
D'IVOIRE : CAS DES MARQUES ENONCIATIVES ET DES
CONSTRUCTIONS FIGURALES DANS QUELQUES DISCOURS
D'ALASSANE OUATTARA, DE LAURENT GBAGBO ET DE HENRI
KONAN BEDIE.** ----- 776
TRAORÉ Mamadou, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
AKPANGNI Ernest, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
44. **THE CONTRIBUTION OF THE BLACK CHURCH IN THE RISE OF
BLACK MOVEMENTS IN THE UNITED STATES.**----- 796
KABORE Wenoanga, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
45. **APPROCHE LITTÉRAIRE DU DISCOURS DU SUKU, LANGUE SECRÈTE
DES MASQUES DE ZEGUEDEGUIN (PROVINCE DU NAMENTENGA,
BURKINA FASO)** ----- 810
SISSAO Alain Joseph, INSS / CNRST (Burkina(Faso))
YAMEOGO Saydou, Université Joseph Ki- Zerbo (Burkina Faso)
46. **ESTHÉTIQUE DES TITRES DE NOUVELLES CHEZ FLORENT COUAO-
ZOTTI ET DATE ATAVITO BARNABE-AKAYI** ----- 828
YEBOU Raphaël, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
DETONGNON Mètondjangninou Nicodème, Université d'Abomey-Calavi
(Bénin)
47. **LA CITE HISTORIQUE DE TOMBOUCTOU : UN ESPACE DE
CONVOITISE ET DE DIVERSITE CULTURELLE DU VIII^E-XVIII^E
SIECLES** ----- 848
IBRAHIM Ahmed, Ecole Normale Supérieure (Mali)
CISSE Djibrilla, Ecole Normale Supérieure (Mali)
48. **LES RELATIONS AMOUREUSES ET LA SEXUALITE CHEZ LES KONGO
DE LA VALLEE DU NIARI A L'EPOQUE PRECOLONIALE (XVII^E-XIX^E
SIECLES)** ----- 863
NIANGUI GOMA Lucien, Université Marien Ngouabi (Congo)

- 49. DE LA NÉCESSITE DE L'UNITÉ D'ACTION DES DIRIGEANTS
AFRICAINS AU DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE ----- 880**
MAKATAWA Wéla , Université de Lomé (Togo)
- 50. LE CONTROLE A PRIORI ET A POSTERIORI DE LA REGULARITE DES
OPERATIONS DES MARCHES PUBLICS EN COTE D'IVOIRE ----- 897**
- 51. Dr OUATTARA Oumar, Autorité de Régulation de la Commande Publique,
(Côte d'Ivoire)**

**STRATEGIE ENONCIATIVE AU SERVICE DE L'EXPRESSION DE LA
SOVERAINETE DANS LE DISCOURS DE BASSOLMA BAZIÉ A LA 78^E
SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

DAILA Babou
Université Joseph KI-ZERBO
Sciences du langage/Grammaire
baboudaila51@gmail.com

Résumé : Cet article vise à montrer la force communicative de l'ex-ministre d'Etat burkinabè, Bassolma BAZIÉ à l'occasion de son intervention officielle aux Nations Unies. Conduite suivant une approche énonciative, cette étude met au grand jour la stratégie énonciative de ce dernier qui passe par une rhétorique du « franc parler », une exposition des contradictions entre interlocuteurs, et une argumentation d'autorité pour ne retenir que ceux-là. Cette stratégie de communication donne au discours un caractère mobilisateur autour de la quête de souveraineté. Cette capacité communicative a mis en exergue un message qui porte des valeurs souverainistes. Et cela par un lexique adéquat et une construction phrastique maîtrisée.

Mots-clés énoncé, destinataire, message, destinataire, souveraineté, stratégie

Abstract: This article aims to demonstrate the communicative power of former Burkinabe Minister of State, Bassolma Bazié, during his official address to the United Nations. Using an enunciative approach, this study reveals his enunciative strategy, which employs a rhetoric of "frankness," an exposure of contradictions between interlocutors, and an appeal to authority to retain only those contradictions. This communication strategy imbues the speech with a mobilizing character centered on the quest for sovereignty. This communicative capacity highlighted a message that embodies sovereignist values, achieved through appropriate vocabulary and controlled sentence structure.

Keywords: utterance, speaker, message, addressee, sovereignty, strategy

Introduction

Après l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 qui a mis fin à la gouvernance du Président Blaise Compaoré, le Burkina Faso fait face à un défi majeur qui est celui de sa survie menacée par l'hydre terroriste. Ce fléau se présente comme une gangrène et ronge les fondements de l'Etat. Cette situation va créer une

instabilité politique au sommet de l'Etat, en témoignent les deux coups d'Etat en l'espace de deux ans : l'éviction de Rock Christian KABORÉ par Paul Sandaogo DAMIBA le 24 janvier 2022, et l'arrivée au pouvoir du Capitaine Ibrahim TRAORÉ le 30 septembre 2022. Cette avalanche de coups d'Etat bien que salubre aux yeux du peuple burkinabè, est désavouée par la communauté internationale incarnée par des organisations comme l'ONU, l'Union africaine, l'Union européenne, entre autres. C'est dans cette atmosphère de désapprobation des nouvelles autorités de Ouagadougou que s'inscrit le discours de l'ex Ministre de la Fonction publique d'alors à la tribune des Nations unies. Il avait pour but de redorer le blason des nouveaux dirigeants du pays et de montrer à la face du monde que c'est dans la conquête de la souveraineté de la nation burkinabè que s'inscrivent les actions des nouveaux maîtres du Burkina Faso. Partant, ce discours offre une occasion au pays des hommes intègres d'exposer sa vision du monde et ses ambitions pour l'amélioration des conditions de vie de ses citoyens. C'est dans l'optique de comprendre ce discours aux élans souverainistes qui s'inscrit le présent article intitulé : « Stratégie énonciative au service de la souveraineté dans le Discours de Bassolma BAZIÉ à la 78^e session de l'Assemblée générale des Nations unies. » Comment ce discours se construit-il? A qui s'adresse-il ? comment les ressources de la langue se mettent-elles au service de l'énonciation pour marquer le discours du Ministre d'Etat ? Des réponses adéquates à ces questions nous enjoignent à formuler des hypothèses dont la principale est : Bassolma BAZIÉ a un langage direct dénué de tout diplomatie, partant il souligne l'opposition entre interlocuteurs et se sert d'arguments d'autorité pour affirmer la souveraineté du pays.

Pour mesurer la portée de ces hypothèses, notre travail vise à montrer la stratégie énonciative l'ex-ministre d'Etat. Cela passe par la mise en valeur d'énoncés qui soulignent la franchise des propos et d'un lexique qui soutient l'autorité des arguments du ministre. L'atteinte de ces objectifs passe par une approche d'analyse appropriée du discours qui est le terreau de notre travail. Pour ce faire, l'approche énonciative du discours de Catherine. Kerbrat-Orecchioni (1980) nous semble appropriée à la résolution de la problématique soulevée. Pour elle, L'analyse

énonciative d'un texte selon son ouvrage de référence *L'Énonciation : De la subjectivité dans le langage (1980)* consiste à identifier et à analyser les traces de l'inscription du sujet parlant (le locuteur) dans son énoncé. Contrairement à une linguistique qui ne s'intéresse qu'à la structure interne de la phrase, cette approche se focalise sur le discours et sur l'acte d'énonciation lui-même, c'est-à-dire l'acte individuel de production de l'énoncé. Pour Kerbrat-Orecchioni, l'analyse énonciative d'un texte (ou discours) passe par l'étude systématique des procédés linguistiques qui manifestent la subjectivité. L'analyse se concentre sur les marques qui ancrent le message dans la situation de communication, révélant la présence, l'attitude et la position du locuteur. Avant de passer à l'analyse du corpus il judicieux de pencher sur la notion de l'énonciation, et par ricochet celle de stratégie énonciative ainsi que celle de souveraineté, qui sont au cœur de notre travail.

1. L'énonciation

L'énonciation se définit comme la situation dans laquelle l'on se retrouve lorsque l'on communique. Elle est un concept fondamental de la linguistique moderne, popularisé par Émile Benveniste (1966) qui désigne l'acte individuel par lequel un locuteur produit un énoncé.

Ce n'est pas l'énoncé lui-même (la suite de mots), mais le processus qui donne naissance à cet énoncé, dans une situation de communication donnée. L'énonciation est l'acte par lequel le locuteur s'approprie la langue pour la transformer en discours. En parlant, le sujet inscrit sa présence (sa subjectivité) dans son message. Elle s'ancre sur trois pôles : Le sujet parlant (le je), le destinataire (le tu), le temps et le lieu de la prise de parole (maintenant, ici).

Mais qu'est-ce qu'une stratégie énonciative ?

2. La stratégie énonciative

Une stratégie énonciative, c'est l'ensemble des choix faits par une personne (l'émetteur) pour adapter son discours en fonction de son objectif et de son public.

En somme, ce n'est pas seulement ce que l'on dit, mais comment on le dit pour produire un effet précis sur celui qui écoute ou qui lit. Pour analyser ou construire une stratégie, on regarde généralement trois éléments clés.

2.1. La présence du locuteur

Le locuteur peut choisir de se montrer ou de se cacher, cela s'observe à partir des marques de :

- La subjectivité : Utilisation du "Je", de modalisateurs (peut-être, certainement) et d'adjectifs mélioratifs ou péjoratifs. On cherche à convaincre par l'émotion ou l'opinion.
- L'objectivité (Effet d'impartialité) : Utilisation du "On", du "Nous" ou de phrases impersonnelles (Il apparaît que...). On cherche à donner une image de neutralité et de sérieux scientifique.

2.2. La relation avec le destinataire

Cette relation se traduit par la manière dont le destinataire s'adresse au destinataire. Cela fait à partir de divers procédés rhétoriques ou stylistiques qui sont entre autres :

- L'apostrophe : Utilisation du "Vous" ou de l'impératif pour interpeller.
- La connivence : Utilisation de l'humour, de l'ironie ou d'un niveau de langage familier pour créer une proximité.
- La distance : Utilisation d'un langage soutenu et de formules de politesse pour marquer le respect ou l'autorité.

2.3. Le but visé (L'intention)

Chaque stratégie sert une intention, nourrit une ambition qui peuvent avoir pour but de :

- Séduire : Plaire pour faire adhérer à une idée.

- Persuader : Toucher les sentiments (pitié, colère, joie).
- Convaincre : Faire appel à la logique et à la raison.
- Provoquer : Susciter une réaction forte ou un débat

La stratégie énonciative qui est au cœur de notre étude a pour but de soutenir l'affirmation de la souveraineté de la nation burkinabè. Mais que se cache-il derrière la notion de souveraineté ?

3. La souveraineté

La souveraineté est un concept fondamental en droit public, en droit international et en science politique. Jean. Jacques Rousseau (1758) affirme que la souveraineté n'est que l'exercice de la volonté générale dans ce qu'elle a d'exclusif, la direction (Jean-Jacques. Rousseau 1758, P. 368) « des forces de l'État selon la fin de son institution, qui est le bien commun ». Il précise plus loin (chapitre IV) que les forces de l'État ne sont rien d'autre que le pouvoir absolu sur tous ses membres que le pacte social donne au corps politique. La souveraineté est ainsi l'exercice de la volonté générale disposant du pouvoir absolu qui est conféré, pour sa conservation, par le pacte social au corps politique lors de son institution. En d'autres termes, c'est le pouvoir de décider en dernier ressort et de n'être subordonné à aucune autre autorité. C'est pourquoi elle est le « caractère suprême d'un pouvoir » selon Raymonde Carré De Malberg (1920, p.70), la puissance absolue et perpétuelle ou pouvoir illimité et exclusif, selon Jean Bodin (1593), la souveraineté désigne le pouvoir de l'État de se déterminer lui-même sans être soumis à un pouvoir extérieur et supérieur. D'après Adhemar. Esmein (1927, p.1), la souveraineté est « une autorité qui, naturellement, ne reconnaît point de puissance supérieure ou récurrente aux rapports qu'elle régit sur le plan intérieur ou extérieur ». Ainsi, la souveraineté s'exerce la capacité à se décider par soi-même sans contrainte. Elle détermine la puissance d'un Etat. C'est dans ce sens que, pour Slim. Laghmani (1998, p.15), « entendue comme pouvoir ou puissance de l'Etat, la souveraineté permet de présenter la norme édictée par le souverain comme première ou initiale, non déduite

d'une puissance supérieure ». Partant, la souveraineté se présente comme la capacité de l'État à exercer son autorité de manière exclusive et légitime sur son territoire. Elle implique de ce fait le monopole de la contrainte légitime : Seul l'État a le droit de recourir à la force (police, armée) pour faire appliquer ses lois ; la primauté de la loi : Les décisions de l'État (lois, règlements) s'imposent à tous les citoyens et institutions sur son territoire. L'organisation politique : L'État détermine librement son régime politique (démocratie, monarchie, etc.) et l'organisation de ses pouvoirs (législatif, exécutif, judiciaire). Par ailleurs, la souveraineté s'exerce aussi au niveau externe d'un Etat dans ses rapports avec les autres pays. Pour Hajer Gueldich (2012), la souveraineté externe c'est-à-dire l'Indépendance Internationale renvoie à la reconnaissance du statut d'égalité et d'indépendance de l'État sur la scène internationale, par rapport aux autres États. Elle se manifeste par la liberté de l'Etat de mener sa politique étrangère, de conclure des traités et de prendre ses propres décisions sans être soumis à l'autorité d'un autre État ou d'une organisation internationale (sauf s'il y consent). L'égalité entre nations est aussi un critère de cette souveraineté. Elle postule qu'en droit international, tous les États souverains sont considérés comme égaux, quelle que soit leur taille ou leur puissance.

Tout compte fait, R.aymonde Carré De Malberg présente la souveraineté comme l'ensemble des droits positifs de puissance qui se manifeste à deux niveaux : « d'une part à l'intérieur, puissance pour l'Etat d'édicter et d'imposer des mesures de toutes sortes qu'il juge utiles, d'autres part puissance à l'extérieure de faire les actes qui répondent à l'intérêt national ». La souveraineté revêt de ce fait une double dimension : en tant que principe de droit international, elle garantit l'indépendance de l'Etat ; en tant que principe de droit interne, elle renvoie à l'idée d'un pouvoir originel absolu supérieur à toutes les autorités et même source de tous les pouvoirs.

Retenons, pour terminer, que la souveraineté a des dépositaires. Selon la doctrine politique, la souveraineté réside dans une entité qui est la source ultime du pouvoir. Historiquement, deux théories majeures s'affrontent : La Souveraineté Populaire : Le pouvoir appartient à l'ensemble des citoyens (le peuple). Chaque

citoyen détient une fraction de cette souveraineté et l'exprime par le vote, suivant le point de vue de Jean-Jacques. Rousseau (1758).

La Souveraineté Nationale attribue le pouvoir à la Nation (une entité abstraite, permanente et distincte des individus qui la composent). Les représentants (élus) exercent cette souveraineté en son nom. Cette théorie est associée à l'Abbé Sieyès (1789).

De nos jours, avec les organisations internationales qui regroupent diverses nations, la souveraineté nationale est souvent supplantée par les règles de ces organisations. En effet, dans le contexte actuel, la souveraineté est souvent discutée en raison de la mondialisation et du développement du droit international. Les États acceptent de plus en plus de limiter volontairement leur pleine souveraineté en adhérant à des organisations supranationales selon Hajer Gueldich (2012), comme l'Union africaine, l'Alliance des Etats du sahel, où ils délèguent certaines compétences), en ratifiant des conventions internationales (comme les traités sur les droits de l'homme ou sur l'environnement). La souveraineté nationale est également contestée lorsque survient dans un pays la violation des droits de l'homme. Dans ce cas, le droit international d'intervenir dans ce pays pour protéger les victimes prime sur la souveraineté nationale. De par ces exigences, la souveraineté devient conditionnée et les Etats ne disposent plus de leur pouvoir autonome sur ces questions. Ainsi, l'expansion des droits de l'homme relativise la théorie classique de la souveraineté de l'Etat. Ainsi, le droit international évolue vers la contestation d'une souveraineté inviolable, en vue de justifier des actions à titre humanitaire et il apparaît donc primordial de penser leur conciliation. Mais au lieu de créer un débat inutile le secrétaire général d'alors, Boutros-Boutros Ghali (1991), recadrerait le débat : « Il n'a pas lieu de s'enfermer dans le dilemme respect de la souveraineté - protection des droits de l'homme. L'ONU n'a nul besoin d'une nouvelle controverse idéologique. Ce qui est en jeu, ce n'est pas le droit d'intervention, mais l'obligation collective qu'ont les Etats de porter secours et réparation dans les situations d'urgence où les droits de l'homme sont en péril.»

Malgré ces contraintes, l'idée de souveraineté reste l'ultime fondement de l'autorité étatique et de la légitimité politique.

Les notions essentielles de ce travail élucidées, nous passons à l'analyse énonciative de notre corpus, en l'occurrence, le discours de Bassolma BAZIÉ.

4. L'analyse énonciative

L'analyse de la stratégie énonciative de ce discours (prononcé par Bassolma BAZIÉ au nom du Burkina Faso lors de la 78e Assemblée Générale de l'ONU) révèle une rupture profonde avec les codes de la diplomatie traditionnelle. Le locuteur n'utilise pas le langage feutré des chancelleries, mais une rhétorique de combat, de rupture et de vérité. Les piliers de cette stratégie : sont entre autres la construction de la légitimité, la confrontation directe, la rhétorique du « Parrhèsia », l'argumentation, le discours de mobilisation et de souveraineté et le caractère révolutionnaire du discours.

4.1. La construction d'une légitimité par l'héritage

Le discours commence par une longue énumération de leaders historiques, que l'on peut loger dans « Le Panthéon des Martyrs ». De ces leaders on retiendra Castro, Lumumba, Sankara, etc.

Cela inscrit l'action actuelle du Burkina Faso dans une lignée historique de résistance mondiale. De ce fait la lutte actuelle du pays se présente comme le prolongement de la lutte de ces leaders.

Ainsi, Le locuteur ne parle pas seulement au nom d'un gouvernement de transition, mais au nom d'une « cause » sacrée. Il transforme le pupitre de l'ONU en tribunal de l'histoire.

4.2. Une confrontation directe

Elle repose sur la confrontation du « *Nous* » contre le « *Vous* ». Cette stratégie se fonde sur une opposition binaire marquée entre deux blocs :

Le « *Nous* » (*Le peuple, les Hommes intègres, le Sahel, l'Afrique*) : Présenté comme victime, mais désormais éveillé, digne et prêt au sacrifice. Ce nous est la trame des destinateurs.

Le « *Vous* » (*La communauté internationale, l'ONU, les puissances impérialistes*) : Accusé d'« *hypocrisie* », de « *boulimie de pouvoir* » et de « *mensonge d'État* ». En plus de cette entre la première personne du pluriel et la deuxième personne du pluriel, cette confrontation se matérialise par l'usage de l'apostrophe directe : En citant nommément Joe Biden, Antonio Guterres ou Luiz Inácio Lula da Silva, le locuteur les place devant leurs propres contradictions. Pour se faire, Il utilise la technique du miroir : reprendre leurs mots pour souligner l'écart entre le discours et les faits.

Cette stratégie de la confrontation directe est accompagnée par la rhétorique du « Parrhèsia »

4.3. La rhétorique du « Parrhèsia »

Elle renvoie « Franc-parler », c'est-à-dire au discours sans langue de bois. En effet, le locuteur rejette explicitement le « discours de convenance ». Sa stratégie consiste à dire ce qui est habituellement tu dans cette enceinte :

- Lexique de la maladie et du crime : « plaies qui gangrènent », « diplomatie macabre », « laboratoires criminels », « usuriers » (pour le FMI/BM).
- Désacralisation de l'ONU : L'organisation est décrite comme un « instrument » paralysé, une « ombre d'elle-même ».
- Provocation assumée : L'usage du terme « *Wagner* » est retourné comme un compliment patriotique : « *C'est nous les Wagner du Burkina Faso* », neutralisant ainsi l'attaque occidentale par la réappropriation du stigmaté.

Ce franc-parler est soutenu par une argumentation bien ficelée.

4.4. L'argumentation par les chiffres et l'histoire

Elle se positionne comme une contre-expertise.

Pour crédibiliser son réquisitoire, le discours mobilise des données précises :

- Statistiques économiques : Pourcentage des réserves mondiales de ressources en Afrique (*30% des minéraux, 80% du coltan, etc.*).
- Données historiques : Rappel précis des pertes militaires africaines pour la libération de la France (*154 519 combattants de l'AOF*).
- Argumentaire juridique : Citation de la Convention de Vienne ou du Code civil français (sur le Franc CFA) pour dénoncer une asymétrie de droit.

Cette force argumentative du discours lui donne un pouvoir mobilisateur et souverain

4.5. Un discours de mobilisation et de souveraineté

Le discours change de destinataire en cours de route. S'il s'adresse formellement à l'ONU, il vise en réalité l'opinion publique africaine :

- Appel aux peuples : Il nomme les peuples voisins (*Sénégalais, Nigériens, etc.*) pour court-circuiter leurs dirigeants.
- L'affirmation de l'autonomie : L'usage répété de « *avec qui il veut* » (*Russie, Iran, etc.*) souligne la fin de la chasse gardée diplomatique. Le discours se termine une portée révolutionnaire.

4.6. La clôture révolutionnaire

Le discours se termine par des slogans qui rompent avec la neutralité onusienne :

- « *Hasta la victoria, siempre !* » (Référence à Che Guevara).
- « *La Patrie ou la mort, nous vaincrons !* » (Slogan sankariste).

Ces différentes phases du discours ont pour effet de transformer une session administrative en un meeting révolutionnaire, marquant la volonté de « *décoloniser* » le langage diplomatique.

La stratégie énonciative est celle de la rupture totale. Le Burkina Faso n'y vient pas pour "*négocier*" ou "*quémander*", mais pour affirmer une souveraineté absolue (*choix des partenaires, gestion des ressources*) en utilisant le langage de la confrontation directe plutôt que celui de la médiation.

Conclusion

Notre travail a consisté à faire une analyse énonciative du discours à l'ONU du Ministre d'Etat burkinabè d'alors, Bassolma BAZIÉ. Il met en lumière la stratégie énonciative de celui-ci. Cette stratégie se traduit entre autres par un parler franc mettant en berne les codes de la diplomatie, une argumentation basée sur des arguments d'autorité, et une confrontation directe entre destinataires et destinataires. Cette stratégie qui témoigne de la souveraineté du Burkina Faso, est aussi un cri de cœur qui met au grand jour le jeu trouble des grandes puissances qui brillent par leur hypocrisie légendaire. Porte-parole de la population burkinabè et de tous les peuples victimes de la confiscation de leur liberté et de leur volonté de vivre dans le bonheur, l'ex Ministre d'Etat s'adresse à l'ONU, qui pour lui est une coquille vide au service de pays impérialistes. Par ailleurs, il interpelle les autres peuples africains à s'allier à la cause burkinabè. A travers les déictiques et autres modalisateurs, l'énonciateur a su donner de la couleur à son discours à travers les mots judicieux qui sont la trame de ses énoncés. Au delà du message poignant qu'il porte, ce discours à travers le choix des énoncés constitue un modèle qui peut servir d'exemple à tous ceux qui aspirent à dire des discours pour impressionner et avoir l'approbation leurs interlocuteurs.

Bibliographie

BENVENISTE Emile, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard

BODIN Jean, 1593, *Les six livres de la République*, Lyon, Cartier, 10e édition, réimprimé. Paris, Fayard,

BOUTROS-GHALI Boutros, 1991, *Rapport sur l'activité de l'ONU pour 1991*

CARRE DE MALBERG Raymond, 1920, *Contribution à la théorie générale de l'Etat*, tome 1, Sirey.

ESMEIN Adhémar, 1927, *Eléments de droit constitutionnel français et comparé*, 8e édition, Paris, Sirey

GUELDICH Hajer, 2012, « Souveraineté des Etats et protection internationale des droits de l'homme : quel compromis aujourd'hui ? » in *Panel, Unité et Diversité dans la connaissance des sociétés contemporaines* », Conférence internationale organisée du 27 au 30 septembre 2012 par l'Académie roumaine- ICES- Iasi, à Iasi (Roumanie)

<https://burkina24.com>, discours de Bassolma BAZIÉ à l'ONU, consulté ce jour 27 septembre 2023 à 20h15mn

KERBRAT ORECCHIONI Catherine, 1980, *L'Énonciation : De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin

LAGHMANI Slim, 1998, « Les défis de la Souveraineté » in *La Souveraineté aujourd'hui*, Colloque Tunis-Sousse, les 25 et 26 avril 1996, Centre des publications universitaires, Collection de l'Association Tunisienne de Droit Constitutionnel, Tunis, 1998, p.15.

ROUSSEAU Jean Jacques, 1762, *Du Contrat social*, Amsterdam

SIEYES Abbé Emmanuel Joseph, 1789, « Démocratie et système représentatif » in *Archives parlementaires de 1787 à 1860, tome VIII*, Paris, Librairie administrative de Paul Dupont, 1875, pp. 594-595.